

REUNION DU CONSEIL
(Article 48 de la loi du 5 Avril 1884)

=====
Le Conseil Municipal se réunira en Salle du Conseil
Séance du jeudi 26 septembre 2024 à 19h

Affiché le 19/09/2024

Session Ordinaire

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 juin 2024

Finances

- Décision budgétaire modificative n°1
- Admissions en non-valeur
- Subvention complémentaire au CCAS
- Mise en place de la carte achat au sein des services municipaux

Travaux et aménagements

- Effacement des réseaux de la rue des Plaines
- Régularisation d'une servitude au bénéfice d'ENEDIS - Parcelles BP416, 419, 436 et 444
- Régularisation d'une servitude au bénéfice d'ENEDIS - Parcelles CD164 et CC66

Urbanisme et développement économique

- Cession d'une partie de la parcelle CD15 pour la réalisation d'un Centre de Formation d'Apprentis
- Protocole transactionnel relatif à la parcelle cadastrée CG272
- Acquisition d'une partie de la parcelle CF130
- Acquisition de la parcelle BG29
- Rapport de suivi de l'artificialisation des sols

Intercommunalité

- Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau pour l'année 2023
- Présentation du rapport d'activités de la COBAS pour l'année 2023

Ressources Humaines

- Ouverture de postes

Réserve Ornithologique

- Convention cadre de coopération avec l'Université Bordeaux Montaigne, Sciences Po Bordeaux et le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne relative à la formation « action » sur le volet culturel de la Réserve Ornithologique

Culture

- Les Rencontres Culturelles
- Désignation des représentants de la commune à l'association « Les jardins familiaux du Teich »
- Communication des décisions municipales prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales